

BIOGRAPHIE

www.orchestre-ile.com

19, rue des Écoles
94 140 Alfortville

Tél +33 (0)1 41 79 03 40



Orchestre national d'Île-de-France

Case Scaglione, directeur musical

Orchestre résident à la Philharmonie de Paris



Partout et pour tous en Île-de-France, telle est la devise de l'Orchestre national d'Île de-France, qui fait vivre le répertoire symphonique sur tout le territoire francilien et le place à la portée de tous.

Résident à la Philharmonie de Paris, l'Orchestre formé de 95 musiciens permanents, donne chaque saison une centaine de concerts sur tout le territoire et offre ainsi aux Franciliens la richesse d'un répertoire couvrant quatre siècles de musique.

Menant une politique artistique ambitieuse et ouverte, nourrie de collaborations régulières avec de nombreux artistes venus d'horizons divers, il promeut et soutient la

création contemporaine en accueillant des compositeurs en résidence tels qu'Anna Clyne, Dai Fujikura ou encore Guillaume Connesson, pour des commandes d'œuvres symphoniques, de spectacles lyriques ou contes musicaux qui viennent enrichir son répertoire.

Case Scaglione, a été nommé Directeur musical et chef principal en 2019. Fort d'une belle collaboration artistique avec l'orchestre, il est renouvelé dans ses fonctions jusqu'en août 2026. Fervent défenseur de la mission de l'Orchestre, ce jeune chef brillant et énergique aime partager sa passion du répertoire symphonique et lyrique.

Acteur culturel pleinement impliqué dans son rôle citoyen, l'Orchestre imagine et élabore des actions éducatives créatives qui placent l'enfant au cœur du projet pédagogique - notamment à travers de nombreux concerts participatifs et programme des spectacles musicaux pour toute la famille.

L'Orchestre mène une politique dynamique en matière d'audiovisuel et dispose d'un studio d'enregistrement *high tech* situé aux portes de Paris. Il enregistre pour Nomadmusic et d'autres labels, tels Deutsche Grammophon ou Sony Classical.

L'Orchestre est par ailleurs fréquemment l'invité de prestigieux festivals en France et à l'étranger.

Dans la période particulière que nous traversons, l'Orchestre, qui n'aura cessé de jouer, demeure résolument engagé dans sa noble mission : celle de porter le répertoire symphonique au plus grand nombre.

Créé en 1974, l'Orchestre national d'Île-de-France est financé par le conseil régional d'Île-de-France et le ministère de la Culture.

Photo © ONDIF / Christophe Urbain